

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 75 (1987)

Heft: [11]

Artikel: Edito : les belles au bois dormant

Autor: Lempen, Silvia

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-278441>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

<i>Entre nous soit dit</i>	4
<i>Perles-mêle</i>	
<i>Suisse Actuelles</i>	5
<i>Elections</i>	7
<i>Jeanne qui rit, Jeanne qui pleure</i>	
<i>Votations</i>	9
<i>Maternité : la solidarité en plus</i>	
<i>Rail 2000 et Rothenturm</i>	
<i>Dossier</i>	12
<i>Information : les femmes entre elles</i>	
<i>Nouveau droit matrimonial</i>	16
<i>V - Comment faire son testament</i>	
<i>Monde</i>	18
<i>Europe des femmes : les Suisses existent aussi !</i>	
<i>Cantons actuelles</i>	19
<i>Cultur... elles</i>	21
<i>Madame Culture parle de la culture</i>	
<i>Psychologie</i>	22
<i>Couples mixtes : le choc des cultures</i>	
<i>Publication</i>	23
<i>L'agenda des femmes est arrivé</i>	

Photo de couverture : Helena Mach

LES BELLES AU BOIS DORMANT



Les citoyennes romandes rêvent au Prince charmant. Qui leur apportera une meilleure formation professionnelle, des postes de travail satisfaisants, des salaires équitables, une AVS plus juste, des infrastructures sociales plus efficaces et un environnement régénéré sans qu'elles aient à bouger le petit doigt. Sans qu'elles aient, en l'occurrence, à faire l'effort de glisser dans l'urne les noms des femmes qui se sont engagées à combattre pour ces causes. Résultat : la députation féminine romande au Conseil National régresse de 7 à 6 élues, alors même que le nombre global des conseillères nationales grimpe de 21 à 28 pour toute la Suisse. Et si Yvette Jaggi n'est pas élue au deuxième tour dans le canton de Vaud (ohé, les Vaudoises !), il n'y aura plus de Romande au Conseil des Etats.

A Genève, nous apprend *Le Courier* du 20 octobre, les électrices se sont déplacées en plus grand nombre que les électeurs. Pourtant, la députation genevoise aux Chambres est désormais entièrement masculine, suite aux échecs douloureux que l'on sait. Dans le canton de Vaud, le beau succès du trio féminin socialiste ne doit pas faire oublier que des candidates féministes de valeur, comme la présidente de l'ADF Suisse, Christiane Langenberger-Jaeger, n'ont pas passé la rampe. Dans ce canton, suggère *24 Heures* du 20 octobre, c'est l'abstentionnisme féminin qui pourrait être en cause.

Il faut avoir le courage de le dire : qu'elles renoncent carrément à aller voter, ou qu'elles ne se donnent pas la peine de voter selon leurs intérêts réels, les femmes sont en partie responsables des échecs des femmes. Bien sûr, toutes sortes d'autres considérations entrent en jeu : la misogynie d'une partie de l'électorat masculin, les conflits internes aux partis (qui ont souvent peu à voir avec le sexe des candidat-e-s), les changements d'équilibre politique (la non-élection de Heidi Deneys à Neuchâtel va de pair avec la perte du siège socialiste de ce canton au Conseil des Etats), la moindre présence écologique et alternative en Suisse romande qu'en Suisse alémanique (alors que ces formations sont très ouvertes aux femmes). Mais on ne peut s'empêcher de penser que, si les Romandes s'étaient un peu plus mobilisées, ces obstacles auraient pu être surmontés.

Certes, tout n'est pas rose en Suisse alémanique, mais c'est grâce aux cantons d'outre-Sarine que la Suisse se classe désormais parmi les pays européens où les femmes sont le mieux représentées au Parlement ; et le succès de Lili Nabholz à Zurich, par exemple, prouve qu'il est possible de se faire élire sur un programme ouvertement féministe, même dans un parti « bourgeois », si les électrices prennent conscience de l'enjeu.

Les Belles au bois dormant vont-elles sortir de leur léthargie le 6 décembre pour sauver l'assurance-maternité du référendum qui la menace ? Jeunes ou vieilles, mères ou pas, nous sommes toutes concernées par une réforme qui, modestement d'ailleurs, confirme la responsabilité de la société envers les enfants à venir. Ceux-ci sont tout d'abord, bien sûr, le fruit du choix de leurs parents, mais ils forment aussi la plus grande, la vraie richesse du pays. En matière de protection de la maternité, l'intérêt individuel et l'intérêt collectif coïncident, comme par exemple en matière d'instruction publique. Il ne faut sous aucun prétexte risquer de faire capoter la loi qui consacre ce principe.